



Ville de Brou sur Chantereine
(Seine-et-Marne)

Aux Familles

La Maire-Adjointe

Nos réf: PH/PD/JT/CC/2021/053
Affaire suivie par : J. TURPIN
Direction du Service Enfance Jeunesse

Brou sur Chantereine, le 26 avril 2021,

Objet : Inscriptions aux Prestations

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'inscription de votre enfant aux prestations de la commune pour l'année scolaire 2021/2022 (accueil de loisirs, restauration, étude), se déroulera du **lundi 14 juin au vendredi 20 août 2021 au plus tard et uniquement sur rendez-vous au Service Enfance.**

Vous trouverez ci-dessous la liste de pièces **originales** à fournir pour la constitution du dossier :

- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, des deux parents en cas de séparation (*quittance de loyer, contrat électricité, téléphone fixe*)
- En cas d'hébergement, fournir une attestation et un justificatif à l'adresse de l'hébergeant, (*l'hébergé devra fournir un justificatif CAF ou CPAM à cette même adresse*)
- Carnet de santé,
- Jugement de divorce ou de séparation,
- Attestation de paiement de la CAF,
- 3 derniers bulletins de salaires du foyer,
- Et le dernier avis d'imposition.

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.

De plus, je vous informe que les familles en retard de paiement ne pourront pas réinscrire leurs enfants. Je vous invite, en cas de difficulté, à contacter Madame TURPIN au 01.64.26.66.62.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Horaires du Service Enfance/Jeunesse

Lundi de 13h30 à 17h30
Pas de permanence le mardi
Mercredi de 08h30 à 12h30
Jeudi de 13h30 à 18h30
Vendredi de 13h30 à 17h30
Tel : 01.64.26.66.62

Adjointe à la Maire chargée de la Petite
Enfance,
de l'Enfance et de la Jeunesse,
Par délégation de la Maire,

Perrine HARDY

